

service

date

notre réf.

votre réf.

contact

téléphone

télécopieur

Concerne: Paiement de vos allocations familiales

Madame,
Monsieur,

Pour le paiement de vos allocations familiales, vous avez le choix entre le virement sur un compte en banque et le paiement par chèque circulaire. Le virement sur un compte bancaire offre la meilleure protection contre le vol ou la perte. Par contre, vous n'êtes pas protégé contre une éventuelle saisie du compte.

Si vous optez pour le virement sur un compte en banque, nous vous prions de nous renvoyer le formulaire ci-joint, dûment complété et signé.

A défaut de demande de virement sur un compte pour le vous recevrez chaque mois un chèque circulaire émis par, et ce, à partir du Ce chèque vous permettra d'encaisser gratuitement vos allocations familiales dans toutes les agences de la banque.

Si ultérieurement vous donnez la préférence au virement sur un compte en banque, il vous suffira de le demander au moyen du formulaire ci-joint. Si vous avez égaré celui-ci, n'hésitez pas à prendre contact avec le gestionnaire de votre dossier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre gestionnaire de dossier

N° de dossier :

Bureau :

Paiement de vos allocations familiales sur un compte

Ces renseignements vous sont demandés afin de pouvoir payer vos allocations familiales. Si vous souhaitez consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, prenez contact avec votre caisse d'allocations familiales, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Si votre numéro de compte change ultérieurement, vous devrez aussi le signaler au moyen de ce formulaire.

Déclaration de l'institution financière

Pour un compte ouvert au nom d'un seul titulaire

Nous déclarons que le compte numéro _ _ _ - _ _ _ - _ _ _ - _ _ _

est ouvert au nom de

.....

Pour un compte commun

Nous déclarons que la signature de

suffit pour disposer du compte numéro

_ _ _ - _ _ _ - _ _ _ - _ _ _

ouvert aux noms de

et

Cachet

Date

Signature

.....

.....